



Rapport d'activités 2011

•EDITORIAL	3
•REPERES 2011	4
Indicateurs d'activité	4
Indicateurs financiers	4
•PRESENTATION DU SIGIDURS	5
Territoire et population	5
Compétences exercées	5
Fonctionnement et composition	5
•COLLECTE	7
Organisation	7
Collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers	8
Collecte des encombrants et des déchets végétaux	9
Collecte du verre et du papier	9
Collecte des services techniques	10
•TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS	11
Installations de traitement	11
Données chiffrées	11
Déchèteries	13
Synoptique des flux de déchets	16-17
Centre de tri	18
Centre de valorisation énergétique	20
Valorisation matière	22
Autres filières de traitement	22
•INDICATEURS FINANCIERS	23
Compte administratif	23
Compétence Traitement	23
Compétence Collecte	24
Contribution des collectivités adhérentes	25
Résultats budgétaires de l'exercice 2011	26
•COMMUNICATION, ANIMATION ET PREVENTION	27
Communication	27
Animation	28
Prévention	30
•GLOSSAIRE	31



Comme chaque année, le rapport d'activités du SIGIDURS dresse avec transparence et clarté un bilan de nos actions et du contexte financier des douze mois écoulés.

L'année 2011 a permis d'atteindre les objectifs que s'était fixée notre collectivité, tout en restant vigilant sur les coûts et les exigences réglementaires, notamment pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

C'est ainsi que le SIGIDURS a signé le barème E, nouveau contrat d'Eco-Emballages qui récompense la performance et va permettre d'améliorer les résultats de la collecte sélective. Le taux moyen de recyclage, fixé au minimum à 35 %, a été dépassé, pour atteindre 37,68 %, générant un soutien de 1,408 millions d'euros.

Soulignons aussi que notre Syndicat a été retenu par Eco-Emballages pour participer à l'expérimentation consistant à élargir les consignes de tri des emballages à l'ensemble des plastiques. Cette opération devrait, dès 2012, améliorer les performances de tri et simplifier le message auprès des habitants.

Les bons résultats déjà obtenus sont liés à la sensibilisation des habitants et au rôle primordial des ambassadeurs du tri. Ils sont aussi la traduction de notre volonté d'une communication événementielle de proximité, qui s'est encore renforcée avec l'acquisition d'un véhicule pédagogique. Spécialement aménagé pour aller au devant de la population, directement sur les lieux de vie, ce véhicule dénommé *Mobil'@tri* a été inauguré en juin 2011.

L'année a aussi été marquée par l'adoption du Programme Local de Prévention des déchets. La signature de l'accord-cadre avec l'ADEME et la Région Ile de France confirme une étape supplémentaire de notre engagement pour l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'environnement en la matière.

Parmi les autres faits notables de 2011, le SIGIDURS a débuté la dernière tranche des travaux engagés depuis 2003 pour la modernisation des équipements de valorisation énergétique. La mise en place d'une nouvelle turbine, le remplacement de la canalisation reliant le centre de valorisation énergétique à la centrale thermique de Sarcelles et le raccordement de l'ensemble des nouveaux équipements font partie de cette dernière étape. Notre Syndicat est désormais doté d'un centre en capacité de fournir l'énergie thermique permettant de chauffer 15 000 équivalents-logements de Sarcelles. L'objectif pour les deux années à venir est que nous restions mobilisés pour terminer les travaux du centre de valorisation énergétique.

Nos bons résultats et la maîtrise constante des dépenses de fonctionnement et d'investissement ont permis la préparation d'un budget 2012 sans hausse des contributions.

Soyez assurés que les efforts seront poursuivis dans les mois à venir pour répondre aux enjeux liés à l'évolution de notre territoire.

Pour terminer, je tiens à remercier nos équipes pour leur mobilisation et leur professionnalisme et à souligner le travail accompli par les membres du Comité syndical.

Bernard Angels,
Président du SIGIDURS

Indicateurs d'activité

• 194 201 tonnes de déchets traités par le SIGIDURS

	tonnes	kg/hab.
Tonnage issu des collectivités adhérentes	151 027	493
Ordures ménagères résiduelles (OMr)	98 888	323
Emballages, papier et verre	10 197	33
Déchets végétaux	7 199	24
Encombrants	10 074	33
Déchets diffus spécifiques (DDS)	54	0,2
Déchets issus des déchèteries	24 615	80

• Valorisation

Valorisation matière 59 974 30,9 %	Valorisation énergétique 135 106 53,8 %	Enfouissement 29 196 15,0 %	Traitements spécifiques 534 0,3 %
Compost 4 534 Combustible 3 300 Recyclage 11 734 Remblais 9 863	Vapeur (MWh) 41 293 Electricité (MWh) 8 080		
Mâchefers M & V 25 917 REFIOM valorisés 1 843 Métaux 2 784			

Indicateurs financiers

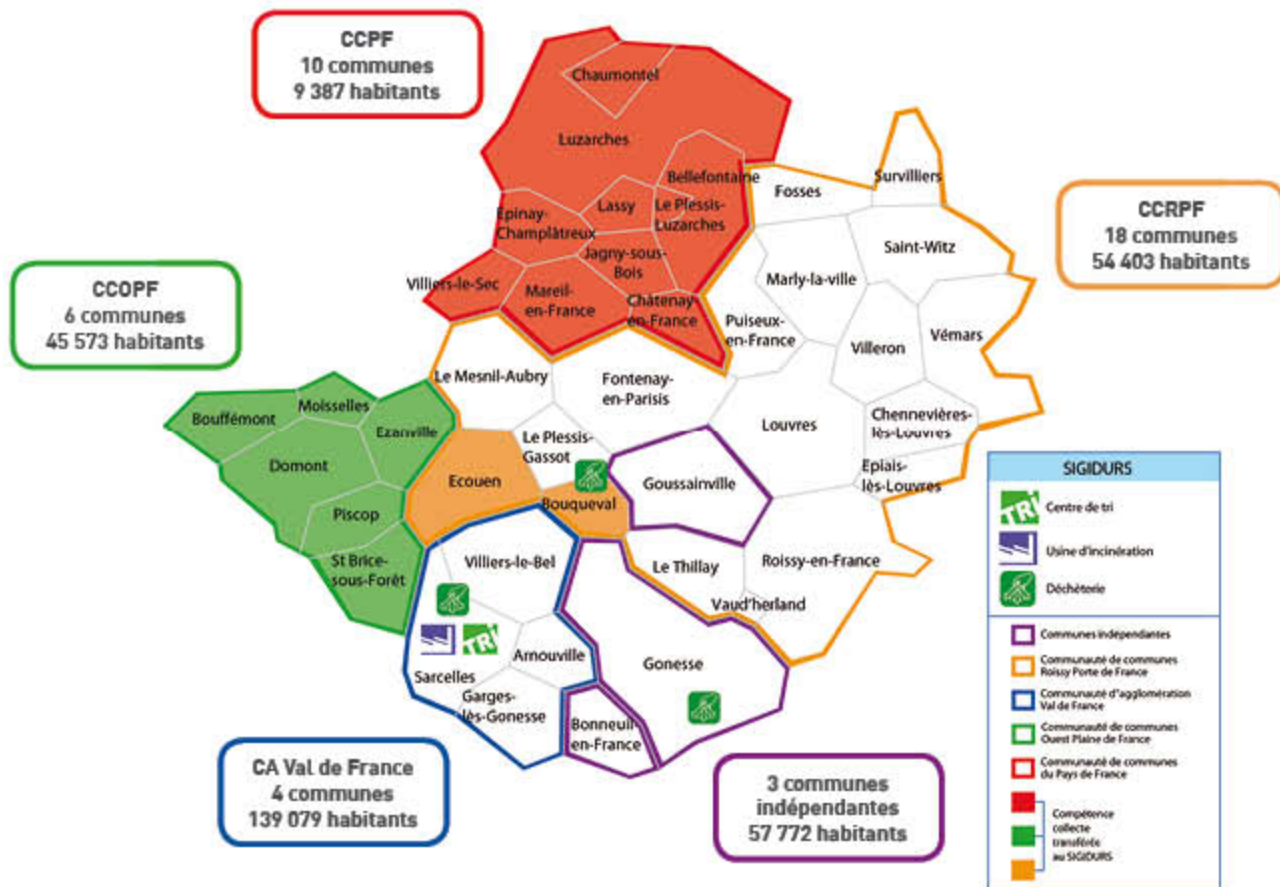
• Budget 2011

Total dépenses	56 487 639 €
Fonctionnement	28 475 350 €
Investissement	28 012 289 €

• Coût du traitement à la tonne

Incinération	113,84 €
Tri des emballages et des papiers	17,84 €
Objets encombrants	82,62 €
Déchets végétaux	34,74 €
DDS	840,07 €

Territoire et population



Compétences exercées

Le SIGIDURS est un établissement public. Créé en 1978, il exerce une mission de service public, telle qu'elle est définie par le Code général des collectivités territoriales et le Code de l'environnement : le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages demeurant sur son territoire, soit 306 214 habitants. Depuis 2009, le SIGIDURS est devenu un syndicat "à la carte" exerçant la compétence collectée pour deux communautés de communes, Ouest Plaine de France (CCOPF) et Pays de France (CCPF), et pour deux communes, Ecouen et Bouqueval. Le SIGIDURS traite également, dans le cadre

d'une convention, les déchets d'une collectivité voisine d'environ 110 000 habitants.

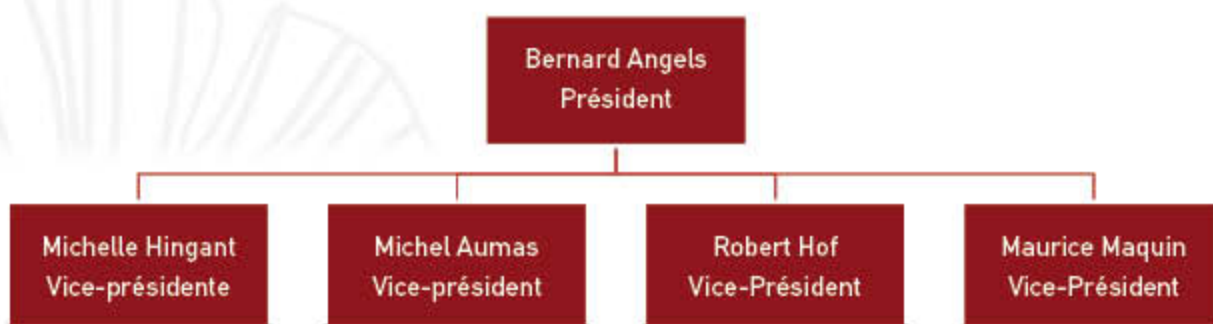
Le SIGIDURS gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de son territoire : les OMR, les papiers et emballages issus des collectes sélectives, les déchets végétaux, les objets encombrants et les déchets apportés dans les déchèteries.

Dans ses propres installations, le SIGIDURS trie les déchets recyclables, incinère les ordures ménagères résiduelles en valorisant la chaleur dégagée.

Fonctionnement et composition

Le SIGIDURS est administré par un Comité syndical constitué de 39 membres titulaires et autant de suppléants. Ce sont les collectivités adhérentes qui désignent leurs délégués au SIGIDURS. Leur nombre est fonction de la population de chaque collectivité et des dispositions statutaires.

Ce Comité vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion. Un Bureau syndical composé de 10 membres prépare le Comité et les délibérations.



Le Comité syndical s'appuie sur une structure administrative composée de 29 agents au 31/12/2011, répartis en 4 services : administratif, traitement, collecte et communication.





Conteneurisation

Les contenants sont essentiels pour permettre la collecte en toute sécurité. Grâce à son service de livraison-maintenance composé de 3 agents, le SIGIDURS gère en régie le parc de bacs mis à disposition des particuliers, des administrations et des entreprises. Il veille également au maintien en état du réseau de bornes d'apport volontaire pour le verre et le papier. Seule la communauté de communes du Pays de France présente ses emballages ménagers et le papier en sacs plastique. Près de 20 700 sacs ont ainsi été fournis aux mairies pour être distribués aux habitants.

L'année 2011 a marqué la fin des corrections des erreurs de dotation liées à la distribution initiale des bacs. Ainsi, 2 545 bacs neufs ont été attribués en 2011.

Les opérations de maintenance ont augmenté avec environ 180 réparations réalisées dans l'année. Par ailleurs, plus de 500 bacs ont été récupérés et réattribués après avoir été lavés, désinfectés et reconditionnés. Les conteneurs trop endommagés sont démontés afin de récupérer les pièces détachées encore utilisables, le reste est valorisé matière.

Le SIGIDURS laisse la possibilité aux habitants qui le souhaitent de réutiliser les anciens bacs pour la collecte des déchets végétaux. Dans ce cas, ils sont distingués par un autocollant spécifique apposé sur le couvercle ou la cuve.

Par ailleurs, afin de limiter la présentation de ces déchets, le SIGIDURS distribue des éco-composteurs en contrepartie d'une participation

symbolique des habitants ; 332 foyers ont ainsi été dotés de composteurs individuels en 2011. Un suivi de ces foyers a débuté au dernier trimestre 2011, près de 25 % d'entre eux ont répondu à un questionnaire de satisfaction. Le bilan sera établi à la fin de l'opération prévue au premier trimestre 2012.

En 2011, plusieurs résidences ont également été démarchées pour promouvoir le compostage collectif. Ce mode de traitement particulièrement adapté pour la prévention des déchets rencontre encore une certaine réticence. Cependant, les premiers projets vont aboutir début 2012.

Afin de généraliser le geste de tri, le SIGIDURS a étendu le service de précollecte en fournissant des contenants spécifiques (bacs, modulo bacs de 35 à 50 litres, bornes à verre mobiles, totems de tri) à des administrations ou pour des événements locaux.



Assistance

Pour aider les habitants au quotidien, le SIGIDURS met à leur disposition un Numéro vert. Plus de 7 500 appels ont été traités en 2011 dont 70 % concernaient la collecte et la conteneurisation. Cette organisation permet une réactivité immédiate pour satisfaire au mieux les usagers en fonction des problèmes rencontrés. Près de 250 interventions par mois ont été recensées

pour le contrôle de conformité de présentation des déchets et de la qualité de collecte par le prestataire. De nombreuses non conformités sont enregistrées, souvent liées à des erreurs de tri. Dans ce cas, les ambassadeurs du tri rencontrent les usagers concernés pour leur expliquer les modalités de présentation et leur rappeler les consignes de tri.



Organisation

La collecte est réalisée par un prestataire de service et organisée comme suit :

OMr	hebdomadaire pour l'habitat pavillonnaire	bihebdomadaire pour l'habitat collectif
Emballages ménagers et papier	hebdomadaire	
Encombrants	mensuelle pour Ecoeu et la CCOPF	bimestrielle pour la CCPF
Déchets végétaux	fréquence variable en fonction des saisons	
Verre et papier	borne d'apport volontaire	
DDS	huit collectes par an sur la CCOPF	douze collectes par an sur la CCPF

Le SIGIDURS prévoit également des collectes spécifiques pour les déchets produits sur des événements particuliers telles que les brocantes et les foires. Pour inciter les services communaux à faire le tri de leurs déchets, le SIGIDURS met à leur disposition des bennes de 7 et 15m³. Ainsi, bois, gravats, encombrants, déchets végétaux, pneus peuvent être triés.

Le service de collecte s'inscrit dans une dynamique de respect de l'environnement et d'efficacité. A ce

titre, les véhicules utilisés répondent à la norme Euro V permettant de réduire les émissions de polluants. Ils sont également équipés d'un dispositif d'identification des bacs et de suivi GPS pour un contrôle de la collecte en temps réel et une analyse des tournées de façon à optimiser leur durée et leur distance.

Collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers

	Ordures ménagères		Emballages ménagers	
	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.
CCOPF	12 591,73	280,96	1 908,08	42,57
Ecouen	1 936,59	263,59	308,10	41,94
Bouqueval	58,92	194,46	16,85	55,61
CCPF	2 657,51	286,83	483,66	52,20
Total	17 244,75	279,35	2 716,69	44,01
Evolution 2010-2011	-0,76 %		7,13 %	
Moyens utilisés	7 camions de PTAC* 26 tonnes			
	1 mini benne de PTAC 7,5 tonnes pour les voies étroites			
	82 324 kilomètres parcourus			
	74 325 litres de gasoil consommés			

*PTAC : Poids Total Autorisé en Charge

Par rapport à l'année 2010, on peut noter une légère diminution de la quantité d'ordures ménagères collectées (-0,76 %).

A l'inverse, on constate une hausse de 7,13 % de la quantité d'emballages ménagers collectés.

Ces progrès sont réalisés grâce aux efforts permanents de sensibilisation des habitants au geste de tri et au travail continu des ambassadeurs du tri pour assurer la conformité des déchets présentés à la collecte.

Collecte des encombrants et des déchets végétaux

	Encombrants		Déchets végétaux	
	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.
CCOPF	1 684,95	37,60	2 224,52	49,64
Ecouen	282,18	38,41	263,46	35,86
Bouqueval	0	0	0	0
CCPF	416,66	44,97	748,24	80,76
Total	2 383,79	38,62	3 236,22	52,42
Evolution 2010-2011	-15,95 %		8,30 %	
Moyens utilisés	4 camions de PTAC 26 tonnes			
	26 796 kilomètres parcourus			
	24 563 litres de gasoil consommés			

Depuis la mise en place de la collecte des déchets végétaux en juin 2009 sur les communes d'Ecouen et de la CCPF, les tonnages ne cessent de progresser. Ainsi, on observe une augmentation de 8,3 % de déchets végétaux collectés entre

2010 et 2011. Par contre, l'augmentation de la fréquentation des déchèteries peut expliquer la forte diminution d'encombrants collectés (-15,95 %).



Collecte du verre et du papier

	Verre		Papier	
	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab	Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab
CCOPF	734,00	16,38	192,06	4,29
Ecouen	158,91	21,63	43,32	5,90
Bouqueval	9,38	30,96	5,73	18,91
CCPF	300,02	32,38	32,05	3,46
Total	1202,31	19,48	273,16	4,42
Evolution 2010-2011	3,92 %		-29,55 %	
Moyens utilisés	1 camion de 26 tonnes équipé d'une grue de levage			

La progression de la collecte du verre (+ 3,92 %) est due en partie à la campagne de sensibilisation menée fin 2010 avec l'opération Téléthon. La forte diminution des tonnages de papier collectés s'explique par la mise en place d'une collecte qui s'effectue désormais en mélange avec les emballages.

Collecte des services techniques

Les collectes des bennes, mises à disposition des Services techniques des communes, sont organisées par le SIGIDURS en fonction des demandes.

Bennes	7m³	15m³	Nombre de bennes
Encombrants	28	129	157
Déchets Végétaux	12	24	36
Gravats	17	—	17
Pneus	4	0	4
Autres	0	4	4
Total 2011	61	157	218
Evolution 2010-2011	-33,7 %	6,1 %	-9,2 %



Installations de traitement

Installations de traitement des déchets	Capacité de traitement	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature du traitement
Centre de valorisation énergétique (CVE) de Sarcelles	150 000 tonnes/an	SIGIDURS	SAREN	Valorisation énergétique
Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an	SIGIDURS	GENERIS	Recyclage
ISDND* de Bouqueval	1 100 000 tonnes/an	REP	REP	Enfouissement avec valorisation du biogaz
Plate-forme de traitement des papiers de Pierrefitte	200 000 tonnes/an	CDIF	CDIF	Extraction de la fraction recyclable
Plate-forme de compostage d'Attainville	15 000 tonnes/an	VALDEVE	VALDEVE	Compostage
Plate-forme de compostage de Louvres	<10 tonnes/jour de compost produit	BIOVIVA	BIOVIVA	Compostage
Centre de traitement de Limay	300 000 tonnes/an	SARP Industries	SARP Industries	Incinération Traitement physico-chimiques Enfouissement

*voir glossaire page 31

Données chiffrées

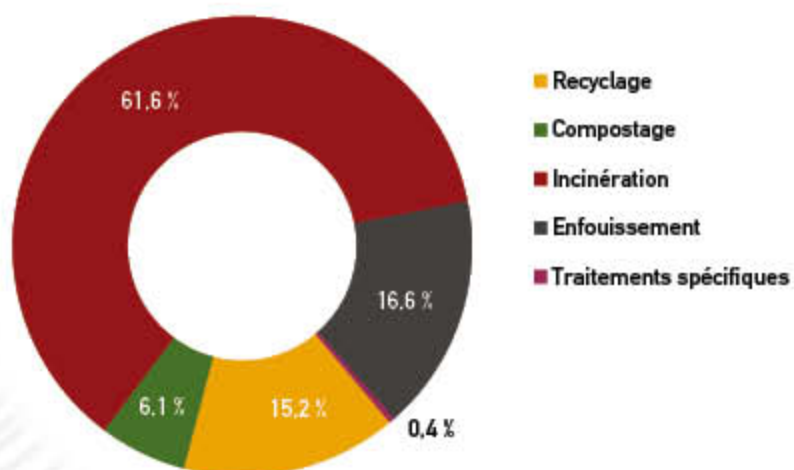
• Tonnage de déchets

Tonnage de déchets	SIGIDURS* 2011	Ratio en kg/hab.	Données Val d'Oise 2010	Données Ile de France 2010
OMr	98 888	323	302	311
Emballages, Papier et Verre	10 197	33	50	55
Déchets végétaux	7 199	24	18	18
Encombrants	10 074	33	27	28
DDS	54	0,2	0,1	0,5
Déchets issus des déchèteries	24 615	80	96	60
Total	151 027	493	493	473

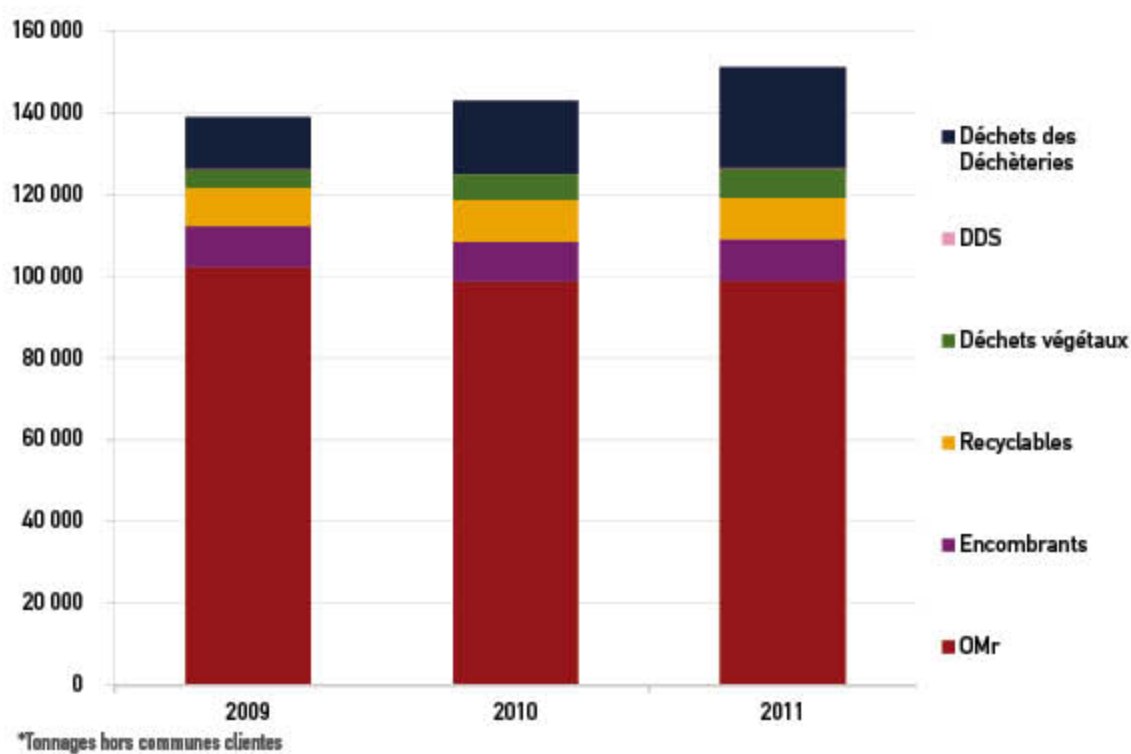
* hors communes clientes et boues

La quantité globale de déchets produits par habitant sur le territoire du SIGIDURS est identique à celle du département. Elle est, par contre, supérieure de 20 kg par habitant à celle de l'ensemble de l'Ile de France. Les ratios concernant les emballages, le papier et le verre restent encore faibles.

• Mode de traitement



• Évolution des tonnages traités*





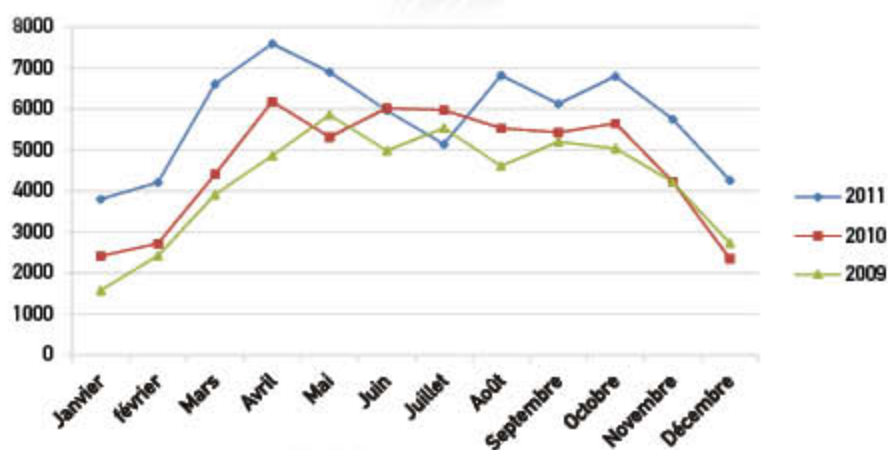
DÉCHÈTERIES

Le SIGIDURS possède trois déchèteries, une quatrième est en projet. Une convention avec le syndicat Tri-Or permet un accès à la déchèterie de Viarmes, réservé aux habitants de la CCPF.

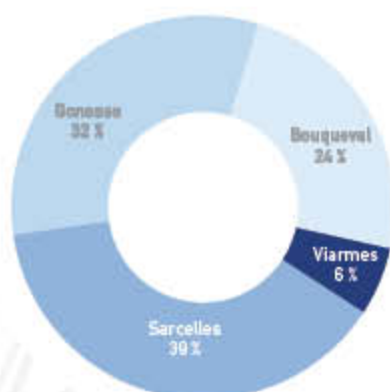
Nombre de déchèteries	3
Nombre d'habitant par déchèterie	102 071
Gestion haut de quai	Véolia propreté
Gestion bas de quai	Véolia propreté
Jours d'ouverture	6 à 7 jours/semaines
Nombre annuel de visites	69 962
Accueil des DDS	oui
Accueil des professionnels	non

Évolution de la fréquentation

La fréquentation des déchèteries est en augmentation continue depuis leur ouverture. Entre 2010 et 2011, elle a connu sa plus forte croissance, soit 24 %, atteignant 69 962 passages contre 56 207 en 2010.

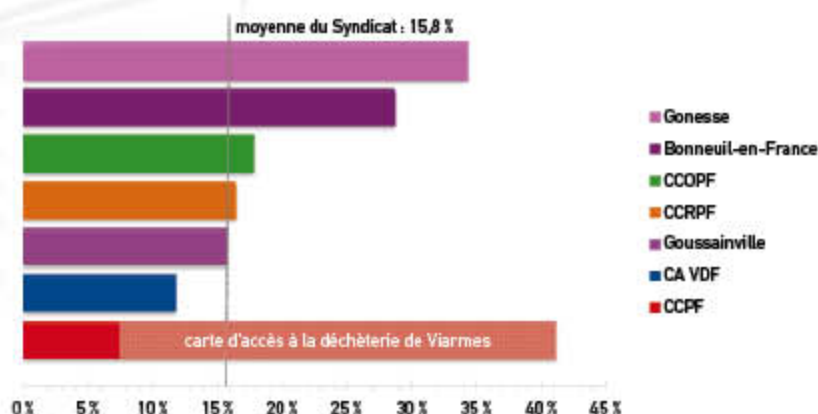


Répartition des passages par déchèterie



69 962 passages ont été enregistrés sur les déchèteries du SIGIDURS, dont 642 passages des Services techniques et 4 215 sur la déchèterie de Viarmes.

Dotation des foyers en carte d'accès (en %)



15,8 % des foyers sont dotés en carte d'accès (contre 12,7 % en 2010), ce qui représente un total de 16 538 cartes.

36 cartes d'accès sont attribuées aux Services techniques et 63 aux Services publics (écoles, maisons de retraite, associations ...).



Les journées du compostage de l'année 2011 ont permis de distribuer 3 200 sacs de compost. Cette manifestation accueille chaque année plus d'habitants puisque 1 700 personnes en ont profité en 2011, soit 31 % de plus qu'en 2010.

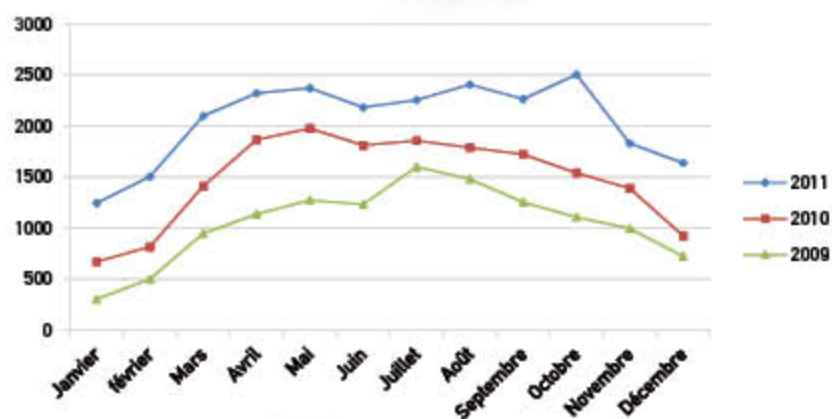
Tonnages évacués

Flux de déchets	Filière	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
Tout venant	Enfouissement	3 313	6 750	9 274	37 %
Ferrailles	Valorisation matière	313	354	426	20 %
Végétaux	Valorisation organique	1 177	1 415	2 053	45 %
Gravats	Valorisation matière	6 346	7 141	9 863	38 %
Bois	Valorisation matière	1 100	1 600	2 375	48 %
Cartons	Valorisation matière	52	93	121	30 %
DEEE	Traitement spécifique	196	286	317	11 %
DDS	Traitement spécifique	120	127	153	20 %
Pneus	Valorisation matière			9	
Textile	Valorisation matière			22	
Piles	Elimination			1	
Tonnage total évacué		12 617	17 765	24 615	39 %
Total des rotations de bennes		2 130	3 832	5 106	33 %
Fréquentation journalière moyenne		152	160	199	25 %
Apport moyen par passage (Kg)		248	316	352	11 %
Apport moyen par an par habitant (Kg)		41	58	80	39 %

Concernant les déchets accueillis, les catégories les plus importantes sont le tout venant et les inertes, qui représentent respectivement 40 et 38 % des tonnages.

36 % de déchets ont été valorisés et 62 % ont été mis en enfouissement.

Évolution des tonnages



Déchets traités par le SIGIDURS 194 201 tonnes



Emballages et
Multimatériaux 6 253



Papier 971



Verre 2 972



Végétaux 7 199



Boues 3 589



OMr 138 474

adhérents 98 888
clients 39 587



Encombrants 10 074

8 365 Déournements



DDS 54



Valorisation matière



Valorisation énergétique

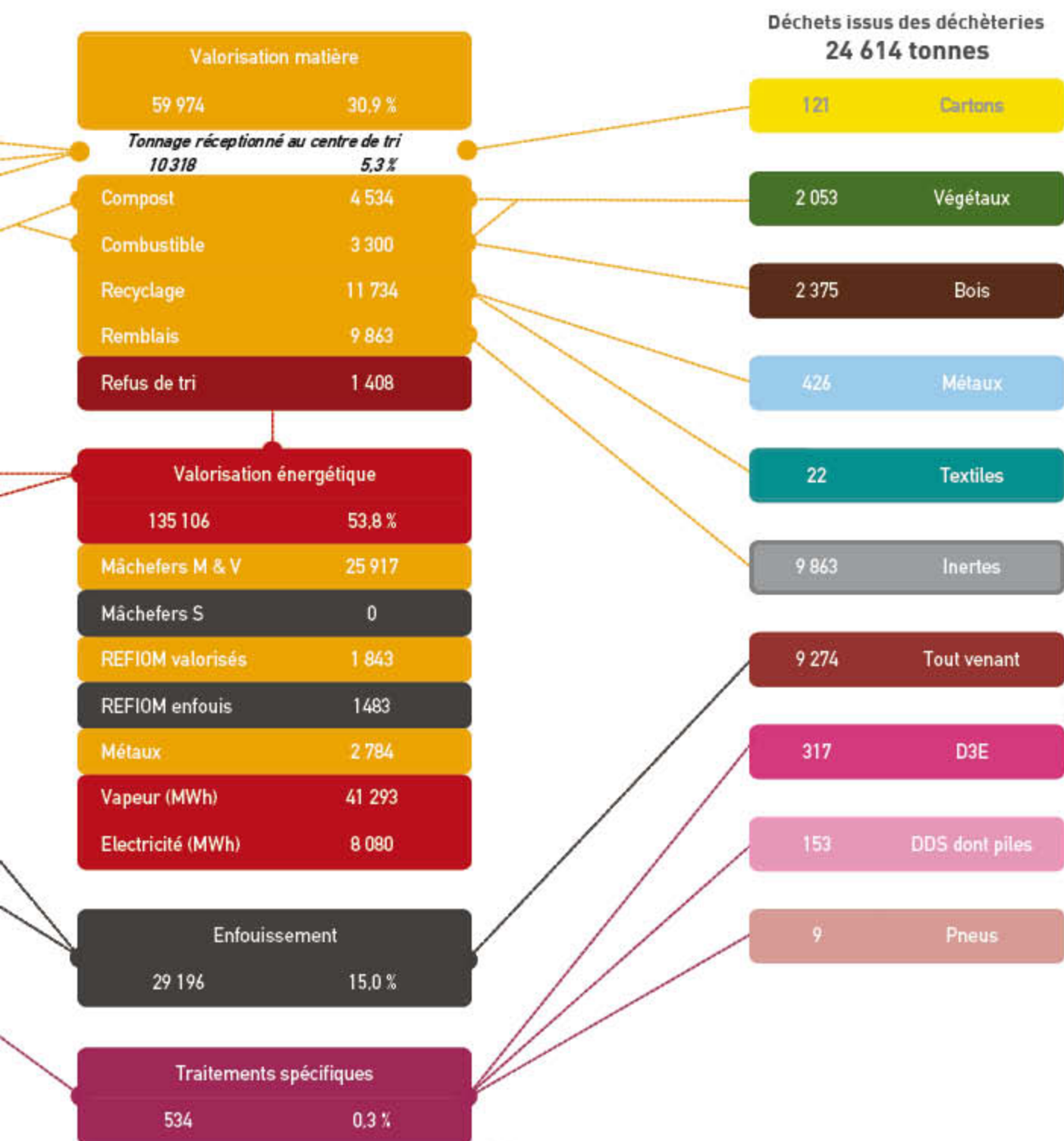


Enfouissement



Traitements spécifiques

FLUX DE DÉCHETS



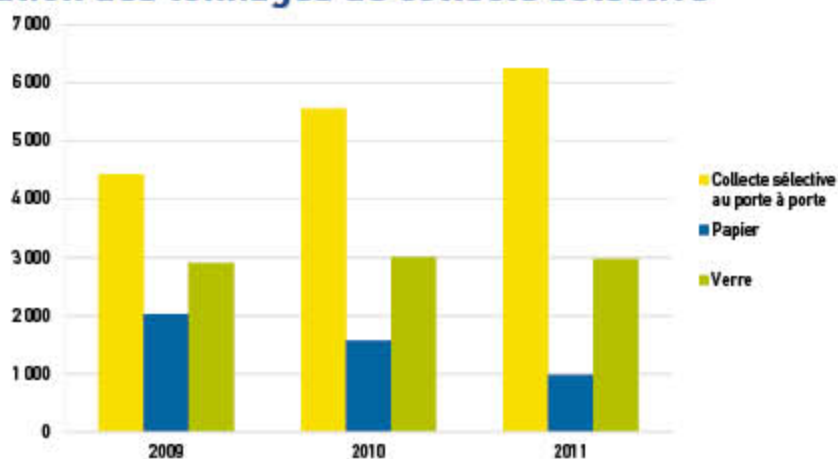


CENTRE DE TRI

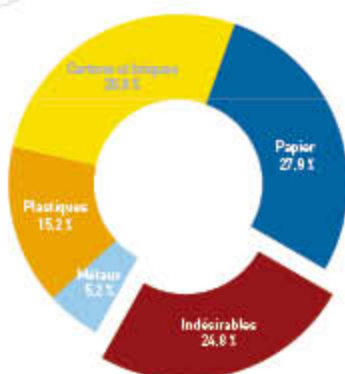
Les collectes sélectives au porte à porte ont progressé de 12,4 % en 2011, passant la barre des 6 000 tonnes. Inversement, le tonnage du papier collecté en apport volontaire continue de baisser, conséquence de la modification des consignes de tri sur le territoire, au profit du flux emballages et papier en mélange. Les collectes de verre sont relativement stables depuis 2009.

Flux		2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
Collecte sélective au porte à porte	Tonnes collectées	4 435	5 565	6 253	12,4 %
	Kg/hab./an	14,6	18,2	20,4	
Papier	Tonnes collectées	2 022	1 568	971	-38,1 %
	Kg/hab./an	6,7	5,1	3,2	
Verre	Tonnes collectées	2 897	3 003	2 972	-1,0 %
	Kg/hab./an	9,5	9,8	9,7	

Evolution des tonnages de collecte sélective

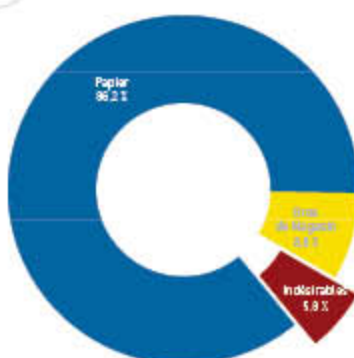


Composition du flux multi matériaux



La collecte des emballages s'effectue désormais en mélange avec les papiers dans les bacs à couvercle jaune. On constate pour ce flux une légère dégradation de la qualité en 2011.

Composition du flux papier



A l'inverse du flux multi matériaux, le flux papier comporte peu d'erreurs de tri. Sa qualité est en amélioration par rapport à 2010, le taux de refus sur ce flux est d'environ 6 %.

Filières de reprise des matériaux triés

Matériau	Repreneur		Débouché	Tonnage	Performance kg/hab	Gisement kg/hab	Source
	1 ^{er} janvier au 30 juin	à partir du 1 ^{er} juillet					
Acier	SIREC	MARCHETTO SA	Emballages en acier	236	0,8	6,4	Contrat Eco-Emballages
Aluminium	CORNEC SA	MARCHETTO SA	Pièces automobiles	17	0,1	0,9	
Cartons Cartonnettes	CDIF	CDIF	Cartons	1 771	5,8	16,1	
Briques alimentaires	CDIF	REVIPAC	Papier d'essuyage industriel ou d'hygiène	107	0,4	2,0	
Bouteilles en PET clair	EPR	GENERIS	Fibres textiles	478	1,6	19,4	
Bouteilles en PET foncé	EPR	PAPREC	Fibres	86	0,3		
Flacons en PEHD	EPR	SITA	Tubes plastique	276	0,9		
Verre ménager	SAINT GOBAIN	SAINT GOBAIN	Verre	2 994	9,8	41,3	
Papier	EPR	EPR	Papier journal	2 502	8,2	32,0	

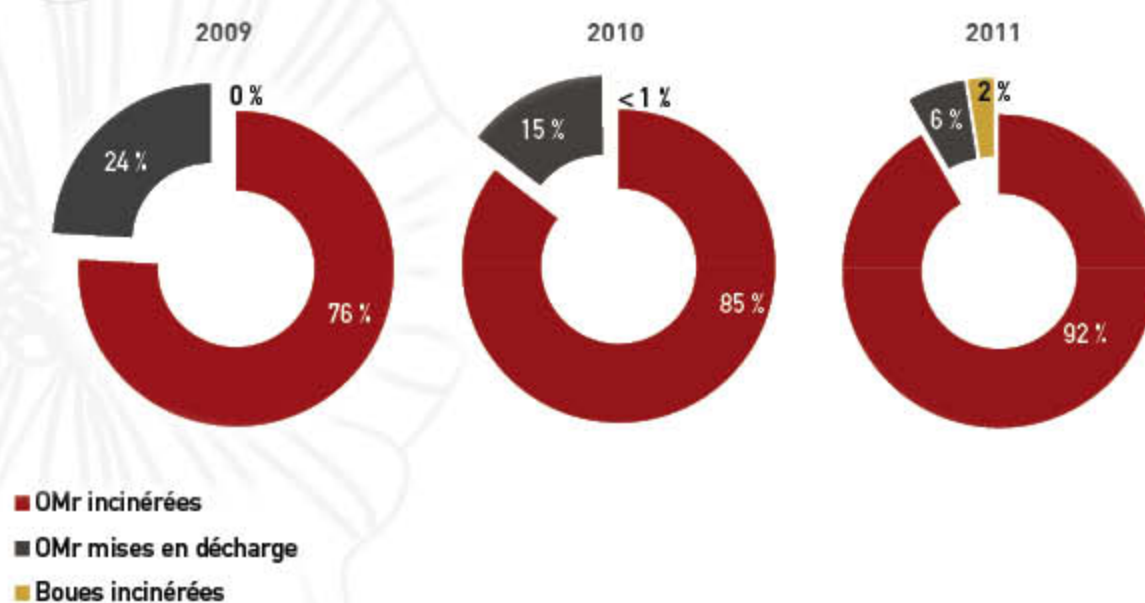
A la signature du nouveau contrat barème E d'Eco-Emballages, le SIGIDURS a renouvelé l'ensemble de ses filières de valorisation.

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

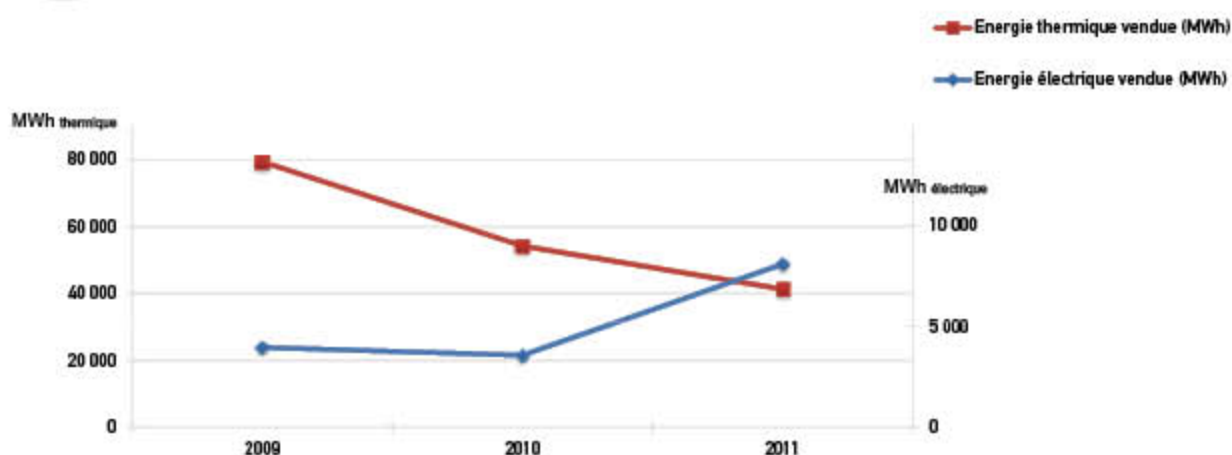
Les apports d'ordures ménagères restent stables par rapport à 2010. L'augmentation du tonnage total est essentiellement due à la reprise progressive de la co-incinération des boues.

Les arrêts liés au chantier ont été limités en 2011, diminuant fortement les détournements vers l'enfouissement. 92 % du gisement a ainsi pu être incinéré.

Tonnages d'ordures ménagères traitées



Ventes d'énergie de 2009 à 2011



En raison des travaux de modernisation de ses équipements de valorisation énergétique, le SIGIDURS, du 1^{er} avril au 31 décembre 2011, n'a pas pu livrer d'énergie au réseau chaleur qui chauffe le grand ensemble de Sarcelles.



Consommations par tonne incinérée

	Réactifs		Energie		Eau
	Charbon actif	Eau ammoniacale	Electricité	Gaz	Eau brute
	kg	litre	MWh	m³	m³
2009	0,51	2,23	0,10	5,98	0,81
2010	0,27	1,81	0,10	5,17	0,65
2011	0,35	2,05	0,10	1,68	0,49

Traitement des fumées

Les différentes mesures et analyses des rejets gazeux et de l'eau de pluie montrent que les normes relatives au traitement des fumées sont respectées tout au long de l'année.

	Unité	HCl	SO ₂	HF	CO	COT	NO _x	Poussière
		mg/Nm³*	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³
	Seuil 30 min	60	200	4	100	20	200	30
	Seuil journalier				150			
Ligne 1	Max.	7,37	18,58	0,14	3,8	0,78	73,36	1,67
	Min.	3,86	5,86	0,1	0,84	0	52,35	0,37
	Moy.	5,84	10,02	0,12	2,57	0,29	63,52	0,82
Ligne 2	Max.	6,5	12,58	0,41	0,68	0,15	74,11	0,44
	Min.	2,54	5,78	0,06	0,44	0,02	60,91	0,19
	Moy.	4,87	10,22	0,19	0,56	0,08	63,58	0,21

*Nm³ (Normaux Mètre Cube) : unité de débit qui permet de comparer des mesures effectuées dans des conditions différentes et réelles ramenées aux conditions normatives 0°C et 1 bar absolu. Pour les fumées d'incinération, ces conditions sont complétées par une teneur en oxygène de 11 % ou une teneur en gaz carbonique de 9 % avec déduction de la vapeur d'eau (gaz secs).

Travaux

Les travaux de modernisation des équipements de combustion se sont achevés. Perdurent encore ceux dédiés à la levée des réserves.

Les nouveaux fours produisent près de 50 % de vapeur en plus. Aussi, un nouvel aérocondenseur permettant de recevoir 60 tonnes de vapeur par heure a été mis en service en avril 2011. A cette même période, les travaux de remplacement de la canalisation reliant le centre de valorisation énergétique à la centrale thermique de Sarcelles ont débuté. Ils se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 2011 et ont consisté à transformer le réseau vapeur en canalisation d'eau surchauffée en vue d'augmenter la fourniture de chaleur à la

centrale thermique. Ces modifications ont impliqué la construction, en septembre 2011, de nouveaux échangeurs de chaleur d'une puissance de 42 MW installés dans l'enceinte de l'usine et non plus à la chaufferie de Sarcelles.

Parallèlement, le nouveau groupe turbo-alternateur de 3,9MW a été livré en août 2011. Après son raccordement, une longue opération de chasse-vapeur a été menée pour garantir l'épuration des tuyauteries et éviter ainsi toute dégradation de cet équipement sensible.

Les mises en service des échangeurs, du réseau et de la turbine sont prévues au tout début 2012.



VALORISATION MATIÈRE

Valorisation des sous-produits de l'incinération

• Mâchefers

Les mâchefers sont traités sur la plate-forme SPL à Saint-Ouen l'Aumône.

	Tonnage total	% du tonnage incinéré	Taux de Valorisation
2009	23 185	21,1 %	100 %
2010	23 682	21,6 %	86 %
2011	25 917	19,7 %	100 %

• Métaux extraits des mâchefers

	Acier	% du tonnage incinéré	Métaux non-ferreux	% du tonnage incinéré
2009	1 460	1,3 %	181	0,2 %
2010	1 715	1,6 %	153	0,2 %
2011	2 546	1,9 %	238	0,2 %

• Refiom

	Tonnage total	% du tonnage incinéré
2009	2 645	2,4 %
2010	3 001	2,5 %
2011	3 326	2,5 %

Le process d'extraction des aciers sur le CVE a été modifié, permettant ainsi d'en améliorer les performances.

AUTRES FILIÈRES DE TRAITEMENT

Encombrants

Année	Tonnage réceptionné	ratio Kg/hab.
2009	10 036	34
2010	9 692	32
2011	10 074	33

Déchets végétaux

Année	Tonnage réceptionné	ratio Kg/hab.
2009	4 480	15
2010	6 290	21
2011	7 199	24

DDS

Année	Tonnage traité	ratio Kg/hab.
2009	57	0,19
2010	62	0,20
2011	54	0,18

Compte administratif, vue d'ensemble, avec répartition par compétence

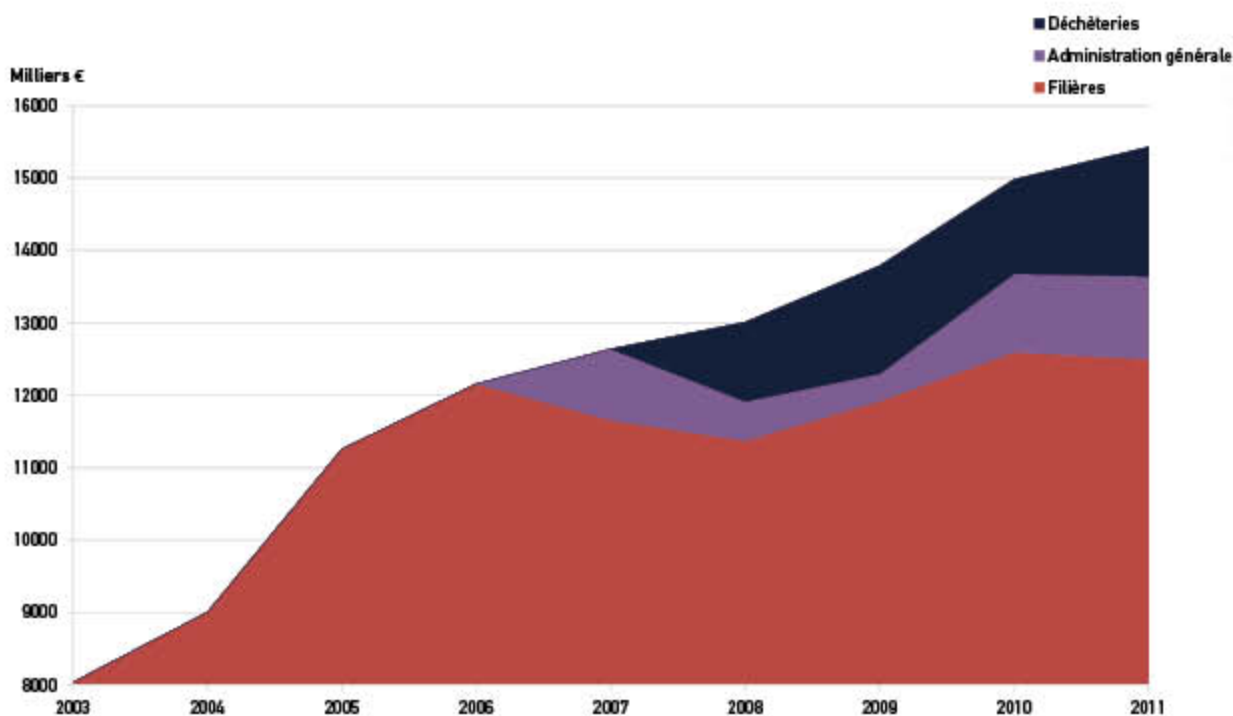
	Total compte administratif	Compétence traitement	Compétence collecte
Section de fonctionnement			
Dépenses réelles	19 606 936.50 €	16 098 522.74 €	3 508 413.76 €
Dépenses d'ordre	1 186 811.75 €	812 899.75 €	373 912.00 €
Recettes réelles	27 884 410.09 €	23 871 212.72 €	4 013 197.37 €
Section d'investissement			
Dépenses réelles	16 289 421.76 €	16 139 347.36 €	150 074.40 €
Recettes réelles	10 382 519.91 €	10 251 465.22 €	131 054.69 €
Recettes d'ordre	1 186 811.75 €	812 899.75 €	373 912.00 €

Compétence Traitement

Évolution des contributions

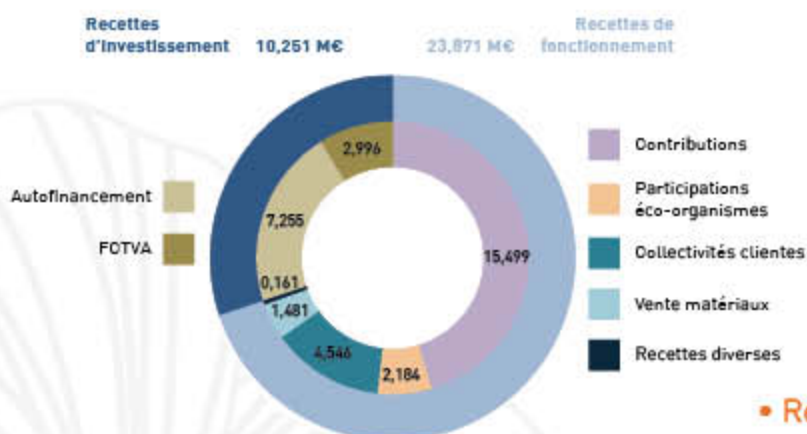
Une rétrospective de l'évolution des contributions relatives à la compétence Traitement met en avant une tendance à la stagnation du coût de traitement des filières classiques, malgré de forts

investissements tant au centre de valorisation énergétique qu'au centre de tri. Le poste qui augmente le plus est celui des déchèteries.

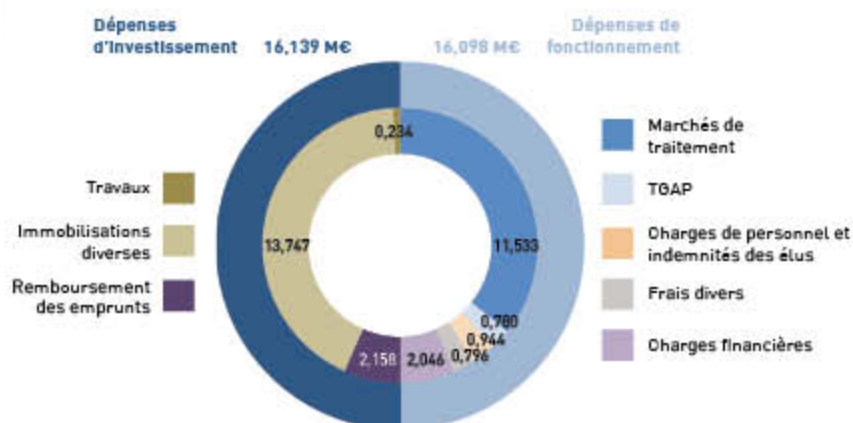


Compétence Traitement

• Répartition des recettes

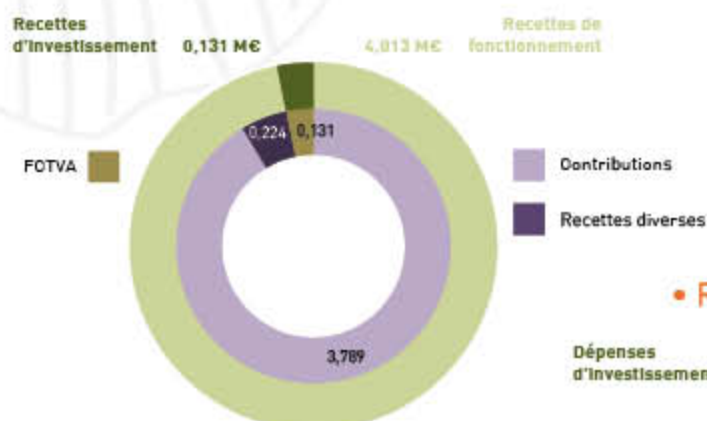


• Répartition des dépenses

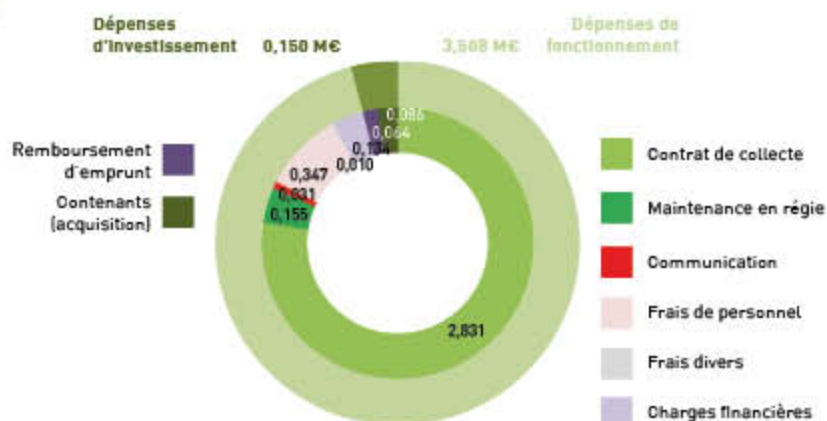


Compétence Collecte

• Répartition des recettes



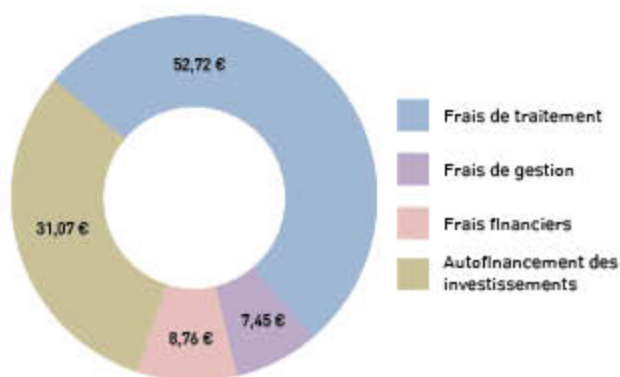
• Répartition des dépenses



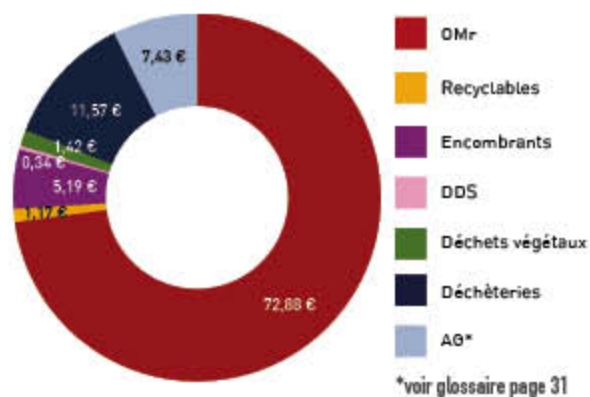
Contribution des collectivités adhérentes (pour 100 € versés)

Traitement

- Répartition par nature de dépense

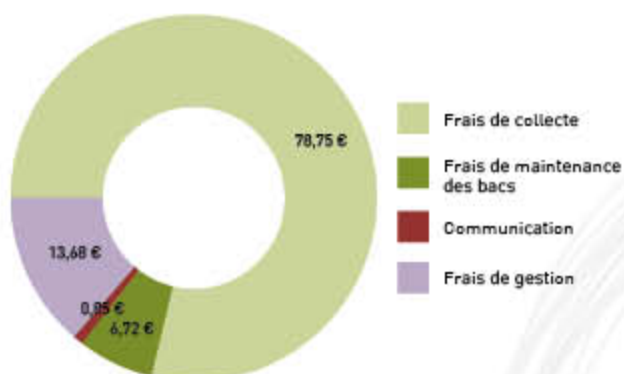


- Répartition par flux

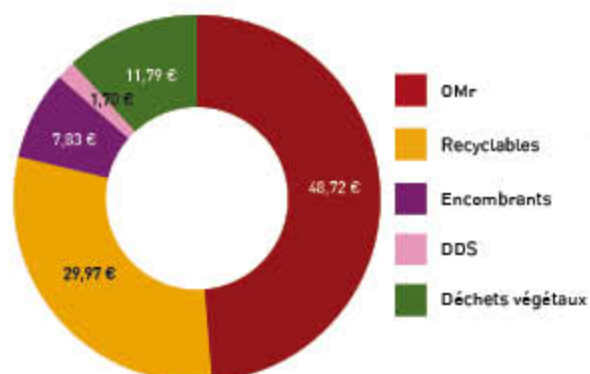


Collecte

- Répartition par nature de dépense



- Répartition par flux



Résultats budgétaires de l'exercice 2011

		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	28 012 289,57 €	28 403 642,31 €	56 415 931,88 €
	Titres de recettes émis	11 569 331,66 €	29 528 970,14 €	41 098 301,80 €
	Réductions de titres	0,00 €	1 644 560,05 €	1 644 560,05 €
	Recettes nettes	11 569 331,66 €	27 884 410,09 €	39 453 741,75 €
DÉPENSES	Prévisions budgétaires totales	28 012 289,57 €	28 403 642,31 €	56 415 931,88 €
	Mandats émis	16 478 812,55 €	23 919 273,07 €	40 398 085,62 €
	Annulations de mandats	189 390,79 €	3 125 524,82 €	3 314 915,61 €
	Dépenses nettes	16 289 421,76 €	20 793 748,25 €	37 083 170,01 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent		7 090 661,84 €	
	Déficit	-4 720 090,10 €		

• Répartition par nature de dépense

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
Investissement	-3 437 634,77 €		-4 720 090,10 €	-8 157 724,87 €
Fonctionnement	8 597 346,84 €	7 255 262,57 €	7 090 661,84 €	8 432 746,11 €
Total	5 159 712,07 €	7 255 262,57 €	2 370 571,74 €	275 021,24 €

Communication

• Campagnes d'information



A l'occasion de différents événements, le SIGIDURS mène des campagnes d'envergure auprès du grand public : affichage sur les abribus, chez les commerçants et mairies, insertions dans la presse locale (Le Parisien, La Gazette du Val

d'Oise, l'Echo Régional), les bulletins municipaux et sites internet du SIGIDURS et des mairies. Pour la première fois, un affichage dans les gares a été réalisé pour le recrutement des foyers témoins.

• Inauguration du véhicule pédagogique **Mobil'@tri**

Afin d'optimiser ses actions de communication, le SIGIDURS s'est doté d'un véhicule pédagogique, spécialement aménagé pour aller à la rencontre des habitants du territoire.

Ce véhicule, dénommé **Mobil'@tri**, a pour vocation d'informer et de sensibiliser la population à la prévention, la gestion et la valorisation des déchets ménagers.

L'inauguration s'est déroulée le 15 juin 2011 en présence de Monsieur Daniel Desse, Vice-Président en charge de l'Environnement au Conseil

Général du Val d'Oise. Cet événement a réuni près de 100 personnes, élus des collectivités adhérentes, personnalités départementales et régionales.

Le **Mobil'@tri** permet de proposer aux petits, comme aux grands, diverses animations. Ce véhicule pédagogique est équipé de jeux interactifs, écrans tactiles, écrans de diffusion et vitrines d'exposition.



Michel Aumas, Vice-Président du SIGIDURS, Bernard Angels, Président du SIGIDURS, Daniel DESSE, Vice-Président en charge de l'Environnement au Conseil Général du Val d'Oise, Roger Lavoué, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et Michelle Hingant, Vice-Présidente du SIGIDURS.

• Événements éco-responsables

Lors de manifestations réunissant de nombreux participants, le SIGIDURS accompagne les collectivités organisatrices pour la mise en place du tri sur l'événement en fournissant des bacs spécifiques ou des totems de tri, en sensibilisant chaque exposant et en proposant des animations spécifiques sur le tri et la prévention.

Cette démarche a permis d'augmenter les tonnages d'emballages triés sur le salon des vins, la fête du Connétable, le festival des jeunes pousses à Ecoen, le festival du cirque, la foire de Domont, les brocantes d'Ezanville et de Bouffémont.



En plus des suivis journaliers et de contrôle de collecte, les ambassadeurs du tri mènent des projets visant à généraliser le geste de tri. Ainsi, un partenariat privilégié avec les communes

• Communication de proximité

adhérentes a été développé. Des formations et visites des installations ont été dispensées à l'ensemble du personnel des communes de Saint-Brice-sous-Forêt et de Chaumontel qui ont également été accompagnées dans la mise en place du tri sélectif au sein de leurs bâtiments. Cette généralisation du tri concerne aussi les écoles et centres de loisirs. En octobre 2011, chaque classe du groupe scolaire de la Plante aux Flamands à Saint-Brice-sous-Forêt a été dotée de petites poubelles pour les ordures ménagères et les emballages. 650 élèves, 30 professeurs, 15 animateurs et 8 ATSEM ont été sensibilisés dans le cadre de ce projet. S'étant parfaitement déroulée, cette opération pilote sera poursuivie en 2012 notamment par le biais du groupe de travail constitué avec les inspecteurs de l'Education Nationale.

Animation

Depuis plusieurs années, le SIGIDURS mène des campagnes de sensibilisation sur la gestion des déchets, en participant à diverses manifestations locales ou nationales et en intervenant en milieu scolaire.

L'année 2011 a été bien remplie avec 32 animations

grand public : Semaine du Développement Durable, Brocantes, Forums des associations, Foire de Domont, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Téléthon mais aussi d'autres événements organisés sur le plan local par les collectivités adhérentes.



• Semaine du Développement Durable (SDD)

Cette neuvième édition de la SDD, dont le thème était : « Changeons nos comportements », a été l'occasion pour le SIGIDURS d'annoncer son engagement dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP) et de clôturer le recrutement des foyers témoins, première action phare de ce programme.

Pour sensibiliser les habitants à la prévention des déchets, le SIGIDURS a tenu un stand au centre commercial Leclerc de Moisselles les 1^{er} et 2 avril. L'objectif était d'informer sur les différents gestes de prévention applicables, notamment le compostage et de proposer de devenir foyers témoins.

• Donner une deuxième vie à ses petits appareils électriques usagés



En partenariat avec Ecologic, éco-organisme dédié à la récupération, la valorisation et le recyclage des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), le SIGIDURS a proposé une animation sur ce thème lors de la brocante de Bouffémont, le 12 juin. Des démonstrations à l'aide d'une télévision et d'un réfrigérateur démantelés mais également avec des échantillons de matières recyclables ont permis aux visiteurs de comprendre l'intérêt d'apporter les DEEE dans des lieux spécifiques (déchèteries, magasins, recycleries), pour les dépolluer dans des usines adéquates et enfin les valoriser et les recycler. 150 personnes se sont présentées sur le stand SIGIDURS et Ecologic. Certaines sont venues à la brocante uniquement pour rapporter leurs DEEE. Cette opération a permis de recueillir 670 kg de petits appareils électriques usagés.

• Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

La SERD, du 19 au 27 novembre 2011, a été l'occasion pour le SIGIDURS de rappeler son engagement en faveur de la prévention des déchets et de donner des illustrations concrètes. Autour du thème "Je consomme mieux...", trois types d'animations étaient proposés :

- "Au marché", présence du Mobil[®] tri sur trois marchés du territoire (Domont, Luzarches et

Saint-Brice-sous-Forêt). La prévention était expliquée en mettant en avant les gestes applicables sur les marchés.

- "En grande surface", avec les chariots maxi/mini déchets au centre commercial Leclerc de Moisselles. Deux chariots contenant des produits de consommation quotidienne ont été reconstitués. Ils contenaient bien sûr les mêmes produits, les mêmes marques, seul le format ou l'emballage différait. Le chariot maxi déchets, composé de produits emballés individuellement, de produits sur-emballés ou générant des déchets non recyclables s'élevait à 207,35 €.

Le chariot mini déchets, composé lui, de produits au format familial, emballés de matériaux recyclables ou vendus sans emballages n'atteignait que 118,16 € !!!

Il était ainsi montré qu'au-delà de la réduction de déchets, le chariot mini déchets est aussi le plus économique.

- "Et après les courses", une journée porte ouverte au centre de tri le 25 novembre.



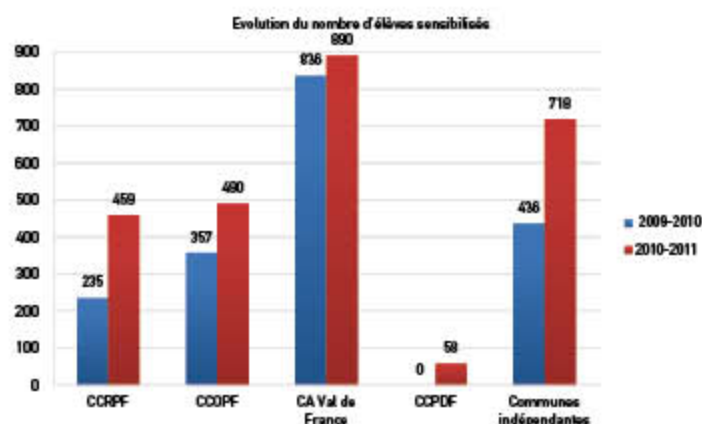
• Téléthon

Le SIGIDURS a décidé pour la 2^{ème} année consécutive de profiter de la médiatisation du Téléthon pour inciter les habitants à apporter massivement du verre tout en faisant "une bonne action" au profit des malades neuromusculaires. C'est ainsi que 262 tonnes d'emballages en verre ont été collectées au cours du mois de décembre.

• Sensibilisation en milieu scolaire

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 45 écoles sur les 133 du territoire ont demandé à bénéficier d'animations. Ces demandes d'interventions sont en augmentation constante ; l'année scolaire écoulée a été la plus forte, totalisant 2 615 élèves sensibilisés (40 % de plus qu'en 2009-2010). Pour poursuivre cette action, le SIGIDURS a mis en place un nouveau programme d'animations pour 2011-2012 intégrant notamment la prévention.

La sensibilisation en milieu scolaire est un volet important de la communication de proximité du SIGIDURS. Présente dans les programmes, l'éducation à la prévention et à la gestion des déchets revêt également une priorité pour les Inspecteurs de l'Education Nationale. A leur demande, un groupe de réflexion, chargé d'intégrer la gestion des déchets dans les projets existants, a été constitué.



Prévention

- 27 kg par personne

C'est l'objectif que le SIGIDURS s'est fixé à l'horizon 2015 en termes de réduction de déchets. Chacun d'entre nous générant en moyenne 493 kg de déchets par an, l'enjeu est de taille.

La prévention des déchets consiste à développer des actions visant à éviter, réduire voire retarder l'apparition d'un déchet, limiter sa nocivité, améliorer son traitement. Cela suppose que les industriels conçoivent et produisent des produits en intégrant ces paramètres. Cela passe aussi par un changement de comportement des ménages. En février 2011, le SIGIDURS s'est engagé dans un Programme Local de Prévention (PLP) avec l'objectif de réduire de 7 % les déchets ménagers et assimilés sur son territoire « Collecte » d'ici 2015. Ce programme a débuté en mars de la même année par le lancement d'une opération « Foyers témoins ». 17 foyers se sont portés volontaires

pour y participer. Il s'agissait d'évaluer sur 3 mois, avant et après l'adoption de gestes de prévention, l'évolution du poids de déchets produits par ces ménages. Le premier mois, le foyer ne changeait rien à ses habitudes mais pesait ses déchets. Les deux mois suivants, il appliquait 4 gestes préventifs de son choix parmi les 10 proposés par l'ADEME et continuait à peser ses déchets. Certaines pratiques étaient déjà couramment appliquées, comme l'emploi de sacs cabas réutilisables ou la réduction des impressions papier ; d'autres, comme le compostage, ont bouleversé les habitudes ; d'autres enfin, ont rencontré un vif succès au cours de l'opération et ont même été massivement poursuivies par la suite, tels que l'apposition d'un stop-pub sur la boîte aux lettres. Toutes ces actions se sont révélées moins difficiles à intégrer dans la vie quotidienne de ces familles qu'elles semblaient l'être au premier abord.

- Des résultats encourageants

Objectifs de l'année 1

- élaborer le programme de prévention des déchets avec la réalisation d'un diagnostic du territoire,
- définir des objectifs de résultats annuels conformes à l'objectif global de 7 %,
- définir des indicateurs de suivi du programme et leur évaluation pour l'année de référence,
- remplir la matrice des coûts.

Ces petits efforts ont porté leurs fruits, contribuant à réduire le poids des déchets résiduels de 2,4 kg/personne/mois (passant de 8 à 5,6 kg, soit une baisse équivalente à 30 %). De la même manière, les déchets triés et le verre ont respectivement enregistré une baisse de 1,1 kg (26 %) et de 0,4 kg/personne/mois (27 %). Cette opération a donc permis de mettre en évidence une diminution globale de près de 4 kg/personne/mois, soit 29 % du poids des poubelles de ces ménages!

C'est la preuve incontestable que ces gestes de prévention sont aisément applicables au quotidien et qu'ils permettent de limiter significativement nos déchets. Les 7 % de réduction imposés par le Grenelle 1 de l'Environnement semblent donc atteignables. Reste maintenant à diffuser ces gestes au plus grand nombre !

[RÉSULTATS]

DÉCHETS RÉSIDUELS



DÉCHETS TRIÉS HORS VERRE



DÉCHETS TRIÉS VERRE



Le diagnostic réalisé au cours de cette année va permettre de définir les actions pour y arriver.

GLOSSAIRE

AG	Administration générale
CA Val de France	Communauté d'agglomération de Val de France
CCOPF	Communauté de communes Ouest Plaine de France
CCPF	Communauté de communes du Pays de France
CCRPF	Communauté de communes de Roissy Porte de France
CET	Centre d'enfouissement technique
CVE	Centre de valorisation énergétique
CS	Collecte sélective
DDS	Déchets diffus spécifiques
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
OMr	Ordures ménagères résiduelles
PEHD	Polyéthylène haute densité
PET	Polyéthylène téréphtalate
PLP	Programme local de prévention
REFIOM	Résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères

et en **2012** ...



**GRÂCE
À VOUS,
ENCORE PLUS
D'EMBALLAGES
VONT ÊTRE
TRIÉS.**



**Communauté d'Agglomération
Val de France**
Arnouville
Garges-lès-Gonesse
Sarcelles
Villiers-le-Bel

**Communauté de Communes
Ouest Plaine de France**
Bouffémont
Domont
Ezanville
Moisselles
Piscop
Saint-Brice-sous-Forêt

**Communauté de Communes
Roissy Porte de France**
Bouqueval
Chennevières-lès-Louvres
Ecouen
Epiais-lès-Louvres
Fontenay-en-Parisis
Fosses
Le Thillay
Le Mesnil-Aubry
Le Plessis-Gassot
Louvres
Marly-la-Ville
Puisieux-en-France
Roissy-en-France
Saint-Witz
Survilliers
Vaud'Herland
Vémars
Villeron

**Communauté de Communes
du Pays de France**
Bellefontaine
Châtenay-en-France
Chaumontel
Epinay-Champlâtreux
Jagny-sous-Bois
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Mareil-en-France
Villiers-le-Sec
Bonneuil-en-France
Gonesse
Goussainville